

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo****REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2022_036**

L'an deux mille vingt deux, le trente et un mars, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES LES VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 25/03/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 82 - votants : 101

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE GEMAPI**PRESENTS :**

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, TAFANKEJIAN Robert, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, PRAL Isabelle, HORNY Patrice, VALLA Jean-Marc, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, GOT Damien, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CASARI Bruno, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PUGÉAT Véronique, RASTKLAN Georges, RAVELLI Michèle, SAILLOUR Morgane, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur BROCHIER Patrick a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine
Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur ROBIN Alain
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Monsieur ABRIAL Jacques a donné pouvoir à monsieur LARAT Etienne
Madame PELLOUX-PRAYER Marion a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno
Monsieur HOURDOU Philippe a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur BARNERON Phiippe a donné pouvoir à monsieur MEGE André
Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à monsieur GOT Damien
Madame CLOUZEAU Amanda a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Monsieur GALLAND Jean-François a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à madame OBERT Peggy
Madame MASSIN Nancie a donné pouvoir à monsieur BLACHE Thomas
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur RASTKLAN Georges
Madame ROCHE Annie a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

Le budget annexe GEMAPI a été créé lors du Conseil communautaire du 8 février 2018 afin d'assumer ses responsabilités à la hauteur des enjeux de prévention et de sécurité publique

notamment pour la lutte contre les crues.

En fonctionnement, les actions principales concernent les travaux d'entretien (boisements de berges, zones humides) et plantations. Par ailleurs, il est prévu des crédits pour diverses études : plan de gestion stratégique des zones humides, étude sur la vulnérabilité du territoire au risque inondations ...

En ce qui concerne l'investissement, en dehors des acquisitions foncières liées aux projets, 2022 verra la tranche 2 de la mise en place de stations de mesures hydrologiques et les études de digues.

Détail par rivières	BP 2021	BP 2022
Joyeuse	1 822 600 €	490 000 €
Chalon/Savasse/Charlieu	130 800 €	78 500 €
Barberolle	228 732 €	225 500 €
Véore	918 500 €	747 791 €
Total	3 100 632 €	1 541 791 €

Equilibre de la Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
011 - Fonctionnement service	619 358 €	545 361 €
012 - Frais de personnel	1 029 933 €	1 126 321 €
014 - Atténuation de produits	5 000 €	50 000 €
022 - Dépenses imprévues	200 000 €	0 €
042 - Amortissements	206 700 €	181 700 €
65 - Charges externes	195 317 €	343 010 €
66 - Frais financiers	272 000 €	252 000 €
67 - Charges exceptionnelles	20 000 €	16 000 €
Sous-total charges d'exploitation	2 548 308 €	2 514 392 €
023 - Virement à la section d'investissement	465 368 €	620 748 €
Total charges de fonctionnement	3 013 676 €	3 135 140 €

Recettes de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
013 - Atténuation de charges	50 €	10 €
042 - Amortissements	27 000 €	26 500 €
70 - Redevances	55 762 €	56 518 €
73 - Fiscalités	2 600 000 €	2 550 000 €
74 - Dotations et Financements externes	330 854 €	502 102 €
75 - Autres produits de la gestion courante	10 €	10 €
Total produits de fonctionnement	3 013 676 €	3 135 140 €

A titre prévisionnel, l'autofinancement brut en progression de 20 % s'élève à 775 948 €, il se constitue des transferts constatés en dépenses par le virement du chapitre 023 et les opérations d'ordre déduction faite de recettes d'ordre du chapitre 042.

La charge nette des investissements à financer correspond à 1 M€ à savoir 1,5 M€ de dépenses d'équipements financées par 0,5 M€ de subventions et dotations.

Ainsi, le budget s'équilibre par un nouvel endettement de l'ordre de 0,3 M€ : 0,8 M€ de nouveaux encours - 0,5 M€ de remboursement de capital. Ce montant sera éventuellement mobilisé au regard des résultats de l'exercice 2021 constatés au compte administratif.

Equilibre de la Section d'Investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2021	BP 2022
---------------------------	---------	---------

2..... - Dépenses d'équipement	3 100 632 €	1 541 791 €
16 - Remboursement du capital de la dette	508 000 €	525 000 €
040 - Amortissements	27 000 €	26 500 €
041 - Opérations patrimoniales	4 000 €	8 000 €
Total charges d'investissement	3 639 632 €	2 101 291 €

Recettes d'investissement	BP 2021	BP 2022
10 - Dotations	561 000 €	65 000 €
13 - Subventions	1 057 935 €	420 302 €
16 - Nouveaux emprunts	1 895 629 €	797 141 €
024 - Produits des cessions	10 000 €	8 400 €
040 - Amortissements	206 700 €	181 700 €
041 - Opérations patrimoniales	4 000 €	8 000 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	465 368 €	620 748 €
Total produits d'investissement	3 639 632 €	2 101 291 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M14,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le budget primitif 2022 du budget annexe GEMAPI qui s'équilibre à hauteur de 3 135 140 € en fonctionnement et de 2 101 291 € en investissement,
- **d'appliquer** la neutralisation totale des amortissements des subventions d'équipements versées sur ce budget,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 97 voix

Votants CONTRE : 0 voix

S'abstenant : 4 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022 

ID : 026-200068781-20220407-2022_DELIB036-BF

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

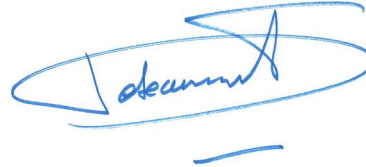
Fait à Valence, le 07/04/2022

Le Président,

Par délégation,

Véronique DEBEAUMONT

Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.